

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2328

Relocalisation de l'EAJE Farandole - 12 rue du Jardin des Plantes - angle rue Terme à Lyon 1er  
- Opération n° 01055001 - Lancement de l'opération et affectation d'une partie de  
l'autorisation de programme n° 2015-1, programme n° 00002

Direction de la Construction

**Rapporteur** : Mme GAY Nicole

<b>SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2016</b>
------------------------------------

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 SEPTEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 OCTOBRE 2016

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. COULON (pouvoir à M. LEVY), M. PELAEZ (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à M. GRABER), M. BERNARD (pouvoir à M. CUCHERAT)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2016/2328 - RELOCALISATION DE L'EAJE FARANDOLE - 12 RUE DU JARDIN DES PLANTES - ANGLE RUE TERME A LYON 1ER - OPERATION N° 01055001 - LANCEMENT DE L'OPERATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2015-1, PROGRAMME N° 00002 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 31 août 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, qui comprend les projets de relocalisation de l'EAJE Augustins.

Ce projet est renommé « Relocalisation de l'EAJE Farandole ».

Par délibération n° 2016/2144 du 6 juin 2016, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle n° 2015-1 «Aménagements Enfance 2015-2020», programme n° 00002 «Enfance».

Dans le 1<sup>er</sup> arrondissement, l'Association des Familles du Quartier Saint Vincent gère deux équipements petite enfance d'une capacité totale de 43 places :

- établissement « les Augustins » – 13 rue des Augustins (1<sup>er</sup>), de 18 places ;
- établissement « Farandole » – 14 rue de la Vieille (1<sup>er</sup>), de 25 places.

Actuellement, ces 2 structures ont des fonctionnements différents, notamment au niveau des tranches d'âges accueillies et des horaires.

Compte tenu de l'ancienneté de ces structures et de la configuration des locaux des 2 équipements, l'association rencontre des difficultés structurelles pour mettre aux normes et conforter son activité.

Les échanges avec l'association et la réflexion sur le projet ont permis de mettre en lumière la nécessité de repenser les modalités d'accueil et de gestion des deux structures pour les rendre plus efficace en homogénéisant et mutualisant certaines fonctions.

Aussi, dans cette optique, il a été envisagé d'intervenir en plusieurs temps :

- Réalisation de mars 2017 à décembre 2017 : des travaux d'aménagement des nouveaux locaux rue du Jardin des Plantes pour accueillir un EAJE de 20 places.

- Fin décembre 2017 : déménagement de la structure Farandole dans ce nouvel équipement rue du Jardin des Plantes permettant de réaliser les travaux de mise en conformité au 14 rue de la Vieille.

Dans un 2<sup>e</sup> temps, les locaux libérés, rue de la Vieille, feront l'objet de travaux de mise en conformité pour accueillir les enfants de l'EAJE Augustins du fait de la présence d'un espace extérieur.

L'offre d'accueil évolue ainsi globalement de 43 à 45 berceaux, soit 2 berceaux supplémentaires, tel qu'annoncé initialement sur le territoire dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse.

Il vous est donc proposé de réaliser des travaux de réaménagement au 12 rue du Jardin des Plantes qui permettront d'offrir des conditions satisfaisantes pour les enfants et le personnel de l'EAJE Farandole.

Les travaux de l'opération soumise aujourd'hui à votre approbation concernent :

- le désamiantage du R+2 (dans le revêtement des câbles électriques) ;
- la démolition de l'ensemble du plateau de 245 m<sup>2</sup> situé en R+2 afin de créer une nouvelle distribution intérieure et de requalifier complètement les espaces intérieurs ;
- le changement des menuiseries extérieures du R+2 et de l'ensemble menuisé du hall d'entrée au rez-de-chaussée ;
- l'isolation par l'intérieur des murs périphériques du R+2 et l'isolation des combles ;
- la requalification et redistribution des surfaces au rez-de-chaussée représentant une surface de 40 m<sup>2</sup> : hall d'entrée, local poussettes, local poubelles mutualisés avec l'antenne sociale du 1<sup>er</sup>... ;
- la création d'un ascenseur pour desservir le niveau de l'EAJE.

Au stade APD (avant-projet définitif), l'opération est estimée à 650 000 €TTC (valeur juillet 2016) dont 52 000 €TTC de mobilier non fixe. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1, programme n° 00002.

La maîtrise d'œuvre sera assurée par la Direction de la Construction.

Les marchés de travaux et autres marchés d'études nécessaires au bon déroulement de l'opération seront attribués en application des dispositions de la réglementation relative aux marchés publics en vigueur.

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n° 2016/2144 du 6 juin 2016 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la réglementation relative aux marchés publics en vigueur ;

Vu l'avis du Conseil du 1<sup>er</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

### **DELIBERE**

1- Le lancement de l'opération n° 01055001 « Relocalisation de l'EAJE Farandole » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1, programme n° 00002.

2- M. le Maire est autorisé à déposer le permis de construire ou de démolir, ou l'autorisation de travaux afférents.

3- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 00002, AP n° 2015-1, opération n° 01055001, et imputée aux chapitres 20, 23 et autres, nature 2042, fonction 64, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

- 2016 : 50 000 €;
- 2017 : 550 000 € dont 52 000 € de mobilier ;
- 2018 : 50 000 €

4- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris la CAF, le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY